

FICHE INFORMATION ET CONSEIL

DOCUMENT FORMALISANT LES INFORMATIONS ET CONSEILS FOURNIS PAR COURTADIS EN APPLICATION DES ARTICLES
L521-2 L521-4 ET R521-1 DU CODE DES ASSURANCES

Nature du contrat vié :

LE CLIENT

Prénom - Nom / Raison Sociale :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Nature du ou des risque(s) à assurer :

BESOINS ET EXIGENCES DU CLIENT

Formalisation de la demande du client :

Formalisation des exigences du client en matière de garantie :

CONSEIL ET JUSTIFICATIONS MOTIVANT CE CONSEIL

Descriptif du contrat proposé (garanties, franchises et carence) :

Positionnement marché du produit proposé :

Justification du produit vis-à-vis des besoins et des exigences du client (le cas échéant formule et option conseillées) :

PRESENTATION DU COURTIER ET INFORMATION CONCERNANT L'ANAYSE DU MARCHÉ

Participation financière ou capitalistique : Aucune participation financière ou capitalistique.

Indication quant à la fourniture du contrat (cadre dans lequel nous nous positionnons au regard de l'article L521-2 II 1°) : Aucune obligation d'exclusivité et fourniture d'une recommandation personnalisée (analyse impartiale et personnalisée du marché).

La nature de la rémunération du courtier (à cocher) :

- sur la base d'honoraires
- sur la base d'une commission incluse dans la prime d'assurance
- sur la base de tout autre type de rémunération (y compris tout avantage économique)
- sur la base d'une combinaison des types de rémunération mentionnés ci-dessus

Chiffre d'affaires supérieur à 33% généré en année N-1 avec la compagnie

RECLAMATION ET MEDIATION

En cas de réclamation vous pouvez-vous adresser par courrier à COURTADIS, 4 Avenue du Long Prey, 57155 Marly ou par email via contact@courtadis.com. Nous accuserons réception de votre demande dans un délai maximal de dix jours à compter de l'envoi de votre réclamation et vous répondre dans un délai maximal de deux mois.

En cas d'échec de votre réclamation, vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Assurance par courrier à La Médiation de l'Assurance, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 09 ou via le formulaire de contact disponible sur le site internet via le lien <https://www.mediation-assurance.org/contact>.

ACPR : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris cedex 09.

RELATIONS CONTRACTUELLES

Pour votre parfaite information, nous vous informons que nous bénéficions, dans un souci de plus grande efficacité à l'égard de notre clientèle, d'un accord de collaboration avec par l'intermédiaire duquel nous vous proposons de souscrire votre contrat. En aucun cas, cet accord de collaboration ne nous fait perdre notre indépendance en tant que courtier et ne porte atteinte à l'objectivité de nos conseils.

Le client reconnaît avoir pris connaissance du contenu du présent document préalablement à la signature du contrat d'assurance proposé ci-dessus.

Fait en 2 exemplaires le

Signature du Client